



666

REÇU LE 18 SEP. 2013

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le 11 septembre 2013

## INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, donne acte à la société FAPAGAU, dont le siège social est situé 4, rue Jules Vercruyssse, 02430 GAUCHY, de sa déclaration parvenue par courrier du 29 juillet 2013, relative au projet de densification du palettier dans les cellules 2 à 9 de la plate-forme logistique implantée sur le territoire de la commune de ROYE, ZI Ouest, rue du Champ Macret.

Ce projet n'est pas de nature à entraîner de modifications de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 25 janvier 2013, dont les prescriptions demeurent toujours valables.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de bureau,

Nicolas GRENIER

### Copie adressée à :

- Monsieur le maire de ROYE
- s/c de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de PERONNE
- ⇒ Monsieur le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Picardie
- ⇒ Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie, Unité Territoriale de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie